Gouvernement du Canada | Government of Canada

Lignes directrices

et formule de mise en candidature

LKC
LB
1775.6
.G814
2003/04

IC

Prix du Premier ministre
pour l'excellence en éducation de la petite enfance
2003-2004

Canada

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (**www.pma-ppm.ca/ece-f.asp**).

Cette publication sera aussi disponible sur demande dans une présentation adaptée à des besoins particuliers jusqu'à l'automne 2004. Veuillez communiquer avec le programme des Prix du Premier ministre, au 1 800 575-9200.

Pour obtenir des exemplaires du présent document, adressez-vous au programme des Prix du Premier ministre, au 1 800 575-9200 (courriel : **eceawards@ic.gc.ca**) ou au :

Centre de diffusion de l'information
Direction générale des communications
Industrie Canada
Bureau 205D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436
Courriel : **publications@ic.gc.ca**

Nota : Par souci de concision, la forme masculine désigne, s'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Autorisation de reproduction. À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement. Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à **copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**.

N° de catalogue : C1-6/2003-2F
ISBN 0-662-89629-7
53983F

Also available in English under the title *Prime Minister's Awards for Excellence in Early Childhood Education: Guidelines and Nomination Form, 2003-2004.*

Imprimé au Canada
Printed in Canada

Contient 20 p. 100
de matières recyclées

Les premières années de vie des enfants sont cruciales. Les éducateurs qui s'occupent des jeunes enfants pendant ces années exercent une influence qui se fera sentir durant toute la vie des enfants. La plupart des enfants se souviennent d'un éducateur qui les a encouragés, leur a donné les moyens d'apprendre et les a poussés à se dépasser, dès leurs très jeunes années.

Les Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance rendent hommage aux éducateurs de la petite enfance qui excellent dans l'art de favoriser le développement et la socialisation des jeunes enfants qui leur sont confiés et dans l'art d'aider les enfants à acquérir les connaissances de base dont ils auront besoin au cours de leur vie.

Industry Canada
Library - Queen
FEV FEB 1 4 2012
Industrie Canada
Bibliothèque - Queen

«Les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux reconnaissent l'importance d'offrir des programmes de qualité dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour contribuer au développement social, affectif, physique et cognitif des jeunes enfants. [Les ministres] conviennent que le soutien des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est un investissement crucial dans l'avenir de nos enfants.»

– Cadre multilatéral fédéral, provincial et territorial pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants

Prix

- Jusqu'à 10 certificats d'excellence, chacun étant assorti d'une prime de 5 000 $.
- Jusqu'à 15 certificats d'honneur, chacun étant assorti d'une prime de 1 000 $.

Des certificats d'excellence sont remis aux 10 meilleurs candidats, dont au moins un doit être choisi dans chacune des régions suivantes : la Colombie-Britanique et le Yukon, les Prairies, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, l'Ontario, le Québec et le Canada atlantique. En outre, l'un des certificats d'excellence est décerné au meilleur éducateur de la petite enfance autochtone.

Les 15 candidats suivants au classement reçoivent chacun un certificat d'honneur. Chaque année, au moins un certificat d'honneur est décerné à un éducateur autochtone de la petite enfance.

Les primes en espèces sont remises directement aux lauréats, qui peuvent les affecter au perfectionnement professionnel, à l'achat d'équipement, de documents ou d'autres outils destinés à améliorer les activités de développement et les expériences des enfants liées au travail de l'éducateur.

Hommage rendu aux lauréats

Tous les lauréats reçoivent un certificat, une épinglette et une lettre de félicitations signée par le Premier ministre.

Les lauréats d'un certificat d'excellence se voient aussi offrir un séjour de trois jours à Ottawa, toutes dépenses payées, comprenant des visites touristiques et des séances de présentation des méthodes exemplaires. Le fait saillant du séjour est la cérémonie au cours de laquelle le Premier ministre remet les certificats. Les familles sont les bienvenues et des activités sont organisées à leur intention; toutefois, le programme des Prix du Premier ministre ne couvre que les frais de déplacement des lauréats.

Il se peut que les candidats au certificat d'excellence soient filmés sur vidéo en vue d'une présentation lors de la cérémonie de remise des prix par le Premier ministre.

Les réalisations des lauréats d'un certificat d'honneur font l'objet de célébrations locales auxquelles participent les enfants, les superviseurs, les collègues ainsi que le député ou les dirigeants locaux, selon la situation.

L'établissement d'éducation de la petite enfance où travaille chaque lauréat reçoit aussi un certificat signé par le Premier ministre, en reconnaissance de l'appui et de la contribution de cet établissement aux réalisations du lauréat.

Promotion

Les réalisations de tous les lauréats sont soulignées tant à l'échelle nationale que communautaire. Les lauréats du certificat d'excellence sont présentés (avec leur permission) dans le document du programme des Prix du Premier ministre intitulé *Modèles de réussite*, qui est offert sous forme imprimée aux éducateurs du Canada et dans Internet (www.pma-ppm.ca/ece-e.asp) aux éducateurs du monde entier. (Ce document fait également mention des lauréats du certificat d'honneur.)

Admissibilité

- Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.
- Les candidats doivent consacrer au moins 2,5 jours par semaine à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance, dans un établissement autorisé destiné à cette fin (conformément aux règlements provinciaux ou territoriaux[1]). Les candidats qui travaillent dans un établissement d'éducation de la petite enfance autorisé mais qui ne dispensent pas directement des services d'éducation aux jeunes enfants ne sont pas admissibles.
- Les candidats doivent produire l'un des documents suivants attestant qu'ils ont reçu une formation en éducation et en accueil de la petite enfance :
  - un certificat ou un diplôme en éducation et en accueil de la petite enfance délivré par une université ou un autre établissement d'enseignement;
  - un certificat officiel de compétences en éducation de la petite enfance délivré dans la province ou le territoire où le lauréat travaille;
  - une preuve d'achèvement d'un programme de formation en garderie en milieu familial.
- Les candidats doivent avoir travaillé pendant au moins trois ans dans un établissement canadien autorisé d'éducation de la petite enfance.

1. Cette exigence ne s'applique pas aux lauréats qui travaillent dans un centre du Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, qu'il soit dans une réserve ou non, ou dans un établissement d'éducation de la petite enfance situé dans une réserve où les permis provinciaux ou territoriaux ne sont pas exigibles.

« Les premiers ministres affirment leur engagement envers le bien-être des enfants en précisant leur vision du développement de la petite enfance comme un investissement dans l'avenir du Canada. Le dynamisme social et la prospérité économique de la société canadienne de demain dépendent des possibilités qui sont offertes aujourd'hui aux enfants. »

Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance

Les candidatures posthumes ne sont pas acceptées.

Les Prix du Premier ministre visent à souligner les réalisations d'un éducateur en particulier ou d'une équipe comptant au plus trois éducateurs. Le programme n'a pas pour objet de reconnaître les réalisations d'un établissement d'éducation de la petite enfance ou de son personnel. Chaque membre d'une équipe doit répondre aux critères d'admissibilité ci-dessus. Les primes en argent sont partagées également entre les membres de l'équipe.

Les éducateurs qui ne sont pas admissibles à ce prix pourraient être admissibles au Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement. Pour obtenir plus de précisions sur la mise en candidature pour ce prix, il suffit de se rendre à l'adresse www.pma-ppm.ca, d'écrire à pmawards@ic.gc.ca ou de téléphoner au 1 800 575-9200.

Auteurs des mises en candidature

L'auteur d'une mise en candidature doit être une personne ou un groupe de personnes qui a été un témoin direct des réalisations du candidat.

Renouvellement d'une mise en candidature

La candidature des lauréats d'un certificat d'honneur peut être présentée de nouveau lors des années subséquentes, mais seulement pour un certificat d'excellence; les anciens lauréats ne peuvent recevoir un deuxième certificat d'honneur. Les candidats qui n'ont pas remporté de prix peuvent présenter de nouveau leur candidature. Dans les deux cas, le dossier de candidature doit être complet et à jour. Les anciens lauréats du certificat d'excellence ne sont pas admissibles.

Sélection des lauréats

Un comité formé d'intervenants en éducation et en accueil de la petite enfance de toutes les régions du Canada choisit les lauréats.

Critères de sélection

Les lauréats sont choisis en fonction de leurs méthodes innovatrices, de leur capacité exceptionnelle à stimuler le développement des enfants qui leur sont confiés et de leur engagement à l'égard du développement des enfants et de la profession d'éducation et d'accueil de la petite enfance. Les travaux et les pratiques exemplaires peuvent étayer une candidature, mais les candidats sont jugés selon l'ensemble de leurs compétences d'éducateurs.

Pour choisir les lauréats, le comité de sélection cherche des preuves concluantes de l'apport exceptionnel des candidats dans les quatre domaines décrits ci-dessous.

Soutien au développement de l'enfant

Le texte de mise en candidature doit décrire comment l'éducateur offre aux enfants des activités quotidiennes qui favorisent leur développement physique, affectif, social et cognitif, ainsi que le développement de leurs valeurs et de leur créativité, par exemple :

- en optimisant le développement particulier de chaque enfant;
- en encourageant les enfants à approfondir leurs intérêts et à participer;
- en proposant un milieu d'apprentissage stimulant et attrayant pour tous les enfants;
- en établissant et en maintenant des rapports chaleureux, empreints de sollicitude et de souplesse avec chacun des enfants et avec le groupe d'enfants;
- en évaluant les aptitudes, les habiletés, les intérêts et les besoins des enfants par l'observation;
- en faisant appel à des méthodes exemplaires propices au développement.

Innovation

Le texte de mise en candidature doit décrire l'emploi, par l'éducateur, de méthodes innovatrices et créatrices pour stimuler et soutenir le développement des enfants, par exemple :

- en piquant et en retenant l'intérêt des enfants;
- en explorant des idées nouvelles et différentes avec les enfants;

« La possibilité de vivre des expériences d'apprentissage en bas âge peut solidifier les fondations du processus d'apprentissage continu chez tous les enfants, et aider à répondre aux besoins généraux des familles sur le plan de l'éducation et sur le plan social. »

Le savoir, clé de notre avenir – Le perfectionnement des compétences au Canada

- en reconnaissant les besoins particuliers des enfants et en s'y adaptant (comme leurs besoins sur les plans physique, affectif, social, cognitif et de la créativité);
- en reconnaissant et en intégrant au milieu d'apprentissage diverses perspectives économiques, culturelles, linguistiques et régionales;
- en respectant la langue maternelle et le patrimoine culturel de l'enfant, et en faisant la promotion;
- en intégrant au milieu d'apprentissage des activités et événements de la vie quotidienne des enfants;
- en intégrant au milieu d'apprentissage des activités et événements internationaux, nationaux, locaux et communautaires.

Engagement auprès des parents, des familles et de la collectivité

Le texte de mise en candidature doit décrire les efforts que déploie l'éducateur pour faire participer les parents, les familles et la collectivité à l'éducation et à l'accueil des enfants, par exemple :

- en établissant et en entretenant des liens ouverts et de coopération avec la famille de chaque enfant;
- en encourageant la participation active des parents, des familles et de la collectivité à l'apprentissage des enfants;
- en établissant et en employant des méthodes novatrices pour faire participer les parents et les familles, et pour les soutenir;
- en faisant la promotion de liens ou de partenariats dans la collectivité afin de soutenir ou de compléter les activités d'apprentissage des enfants;
- en établissant ou en entretenant des liens avec d'autres intervenants du milieu de l'éducation de la petite enfance (p. ex., des collègues) ou avec d'autres services communautaires destinés aux enfants.

Engagement et leadership dans le domaine

Le texte de mise en candidature doit témoigner du perfectionnement continu de l'éducateur, et de son engagement envers l'amélioration du domaine de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance et envers le perfectionnement des compétences des autres membres de la profession, par exemple :

- en maintenant son propre programme de croissance et de perfectionnement professionnel;

- en organisant ou en donnant des cours et des ateliers de perfectionnement, et d'autres activités de perfectionnement;
- en préparant et en diffusant des ressources d'apprentissage et des méthodes exemplaires;
- en offrant du soutien et de la formation à d'autres professionnels du domaine (comme un programme de mentorat ou de stages pour les étudiants);
- en favorisant l'instauration d'un milieu axé sur le travail en équipe à l'intérieur de son propre établissement d'éducation de la petite enfance;
- en participant aux activités d'un organisme, d'un réseau ou d'une association du domaine de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance.

Modalités de mise en candidature

- Veuillez suivre les directives et les conseils ci-dessous pour préparer la trousse de mise en candidature. Chaque trousse doit comprendre un exemplaire rempli de la formule de mise en candidature ci-jointe. Vous pouvez également trouver cette formule sur le Web, à l'adresse www.pma-ppm.ca/ece-e.asp.

- La formule doit être signée par le candidat et l'auteur de la mise en candidature, ainsi que par le superviseur du candidat, le cas échéant.

- S'il y a plusieurs candidats, veuillez photocopier la formule et en remplir une pour chacun d'eux.

- Si plus d'un dossier de mise en candidature est reçu pour un éducateur, les personnes qui soumettent sa candidature doivent réunir ces dossiers en un seul.

Date limite

Les candidatures doivent nous parvenir au plus tard le **20 novembre 2003**.

Assemblage du dossier de mise en candidature

Un dossier de mise en candidature efficace décrit les réalisations exceptionnelles du candidat et explique clairement pourquoi il mérite de recevoir l'un des plus prestigieux prix canadiens décernés aux éducateurs de la petite enfance. En tant qu'auteur du

dossier, vous « peignez un portrait » des réalisations du candidat à l'intention du comité de sélection qui étudiera de nombreuses candidatures; les renseignements doivent donc être convaincants.

Votre dossier de mise en candidature ne doit pas compter plus de 20 pages, et doit comprendre les éléments qui suivent. **L'original du dossier doit être accompagné de cinq copies.**

- ☐ **Formule de mise en candidature signée** (deux pages).
- ☐ **Texte de mise en candidature** (maximum de cinq pages).
- ☐ **Attestation de la formation reçue par le candidat en éducation et en accueil de la petite enfance** (p. ex., photocopie d'un diplôme universitaire, d'un diplôme ou d'un certificat attestant que la formation a été achevée).
- ☐ **Attestation de l'expérience du candidat** (au moins trois ans dans un établissement autorisé d'éducation de la petite enfance).
- ☐ **Lettres d'appui** (trois lettres requises). Les lettres devraient témoigner de l'excellence et des réalisations du candidat à l'égard de l'un ou de l'ensemble des quatre critères de sélection. Le comité étudie le tableau brossé par le texte de mise en candidature et les lettres d'appui. Ces lettres ne doivent pas dépasser une page et elles doivent être signées par leur auteur. Pour éviter la répétition, demandez aux auteurs de mettre l'accent sur un ou deux aspects particuliers qui rendent l'éducateur exceptionnel. Les auteurs des lettres peuvent être des personnes qui sont en mesure d'offrir un témoignage direct des réalisations du candidat; toutefois, les lettres de parents, d'enfants, de collègues et d'associations professionnelles démontrent particulièrement bien l'influence du candidat dans son milieu.
- ☐ **Autres documents à l'appui** (facultatifs; maximum de cinq pages). Ces documents peuvent être, notamment, des cédéroms, des vidéos, ou des sites Web contenant de l'information sur le travail du candidat, des photographies pertinentes accompagnées de légendes, des exemples de travaux et d'activités d'enfants, des reportages dans les médias, des lettres d'appui supplémentaires ou un curriculum vitæ. Il est préférable d'envoyer des copies, car les documents reçus ne sont pas rendus.

Voici quelques conseils sur la préparation du texte de mise en candidature.

Suivez les critères énoncés dans les lignes directrices sur les mises en candidature. Fournissez suffisamment de détails pour chacune des quatre catégories de critères. Vous pouvez structurer votre texte selon les mêmes en-têtes.

Fournissez des exemples et des détails concrets pour illustrer comment le candidat satisfait aux critères de sélection et expliquez les retombées de ses efforts. Décrivez les projets spéciaux, les activités, les stratégies, le milieu d'apprentissage unique, les réactions des enfants, les résultats ou les réalisations qui rendent cet éducateur exceptionnel.

Mettez l'accent sur l'ensemble des réalisations du candidat. Démontrez que le candidat est constant dans l'ensemble de son travail et pas seulement dans le cadre d'une seule activité. Incluez d'autres activités que l'éducateur réalise pour promouvoir le développement des enfants qui lui sont confiés, de son milieu de travail, de ses collègues et du domaine de l'éducation de la petite enfance (p. ex., bénévolat, perfectionnement professionnel, promotion, activités sociales).

Format

Les documents doivent être dactylographiés à double interligne. Le texte doit être tapé avec une police d'au moins 10 points sur des feuillets de 8½ sur 11 pouces.

Impression au recto seulement. Pour faciliter la reproduction, veuillez utiliser uniquement le recto des feuillets.

Cinq copies. L'original doit être accompagné de cinq copies du dossier complet, y compris des documents à l'appui.

Veuillez faire parvenir les dossiers de mise en candidature à l'adresse suivante :

Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance
Industrie Canada
155, rue Queen, bureau 713
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec nous par courriel (eceawards@ic.gc.ca) ou par téléphone (1 800 575-9200 ou (613) 998-0476).

Remerciements

À titre de partenaires des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance, Industrie Canada, Développement des ressources humaines Canada et Santé Canada remercient chaleureusement tous les intervenants, les experts, les praticiens et les représentants gouvernementaux qui ont offert leurs conseils en vue de la création de ce programme.

De nombreux organismes et individus du domaine de l'éducation de la petite enfance prennent aussi part au processus de sélection des candidats. La liste des organismes participants est transmise sur demande; elle peut aussi être consultée dans le site Web, à l'adresse www.pma-ppm.ca/ece-f.asp.

Un merci tout spécial à Premières nations sur Rescol pour son soutien à la promotion du prix auprès des collectivités et des éducateurs des Premières nations.

Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance

Formule de mise en candidature 2003-2004

Prière d'écrire en MAJUSCULES. Remplissez une formule distincte pour chaque candidat.

Candidat

☐ M. ☐ Mme

Nom de famille _____ Prénom _____

Veuillez inscrire le nom tel qu'il doit figurer sur le certificat.

Raison sociale complète et adresse de l'établissement d'éducation de la petite enfance où le candidat travaille :

Raison sociale _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel (le cas échéant) _____

Type d'établissement (p. ex., garderie, Programme d'aide préscolaire aux Autochtones, programme de garde en milieu familial) _____

Âge des enfants confiés à la garde du candidat _____

Le candidat a-t-il au moins trois années d'expérience dans un établissement agréé d'éducation de la petite enfance?	☐ Oui	☐ Non
A-t-on inclus dans la trousse de mise en candidature un document attestant que l'établissement où travaille le candidat est agréé?	☐ Oui	☐ Non
A-t-on inclus dans la trousse de mise en candidature un document attestant que le candidat a suivi une formation en éducation et soins de la petite enfance?	☐ Oui	☐ Non
Le candidat est-il citoyen canadien ou résident permanent?	☐ Oui	☐ Non
Des prix sont décernés aux éducateurs autochtones de la petite enfance; le candidat se dit-il lui-même Autochtone?	☐ Oui	☐ Non
Le candidat emploie-t-il les technologies de l'information et des communications dans son travail?	☐ Oui	☐ Non

Renseignements personnels

Adresse du candidat _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Tél. (dom.) (_____) _____ Téléc. (dom.) (_____) _____ Courriel (dom.) _____

Renseignements personnels

Les renseignements personnels recueillis dans le cadre du processus de mise en candidature sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Industrie Canada utilise ces renseignements pour étudier les candidatures et réaliser des études statistiques. L'information est fournie volontairement. Elle sera versée au Fichier de renseignements personnels IST-P-PU-015. Les candidats peuvent demander de consulter les renseignements personnels les concernant, de les faire corriger ou d'y faire ajouter des éléments d'information, en écrivant à l'adresse indiquée à la page 9. IST/IST-205-05074.

Les noms des lauréats, des établissements d'éducation de la petite enfance, de leur collectivité et des représentants des établissements, ainsi que les coordonnées de ces derniers, sont inclus dans de courtes biographies publiées à l'intention des médias et affichées dans Internet. La photographie des lauréats peut aussi être publiée dans les documents de promotion ou d'information du programme des Prix du Premier ministre pour l'excellence en éducation de la petite enfance.

Auteur de la mise en candidature (si différent du candidat)

Cette section doit être remplie par la personne ou par le représentant du groupe qui présente la candidature.

☐ M. ☐ Mme

Nom de famille _____ Prénom _____

Organisme représenté (le cas échéant) _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. ou terr. _____ Code postal _____

Tél. (dom.) (_____) _____ Tél. (aff.) (_____) _____ Téléc. (_____) _____

Courriel _____

Signatures

Auteur de la mise en candidature

Signature de l'auteur de la mise en candidature _____ Date _____

Candidat

Je, soussigné(e), candidat(e), déclare que tous les renseignements contenus dans le présent dossier de mise en candidature sont, à ma connaissance, complets et exacts. Il est entendu que les idées et les méthodes primées seront présentées dans un rapport annuel portant sur les méthodes exemplaires et, à cette fin, je donne mon consentement.

Signature du candidat _____ Date _____

Superviseur (le cas échéant)

☐ M. ☐ Mme

Nom de famille _____ Prénom _____

Signature du superviseur _____ Date _____

Pour obtenir plus de renseignements ou de l'aide pour préparer le dossier de mise en candidature, veuillez communiquer avec nous par téléphone (1 800 575-9200 ou (613) 998-0476) ou par courriel (eceawards@ic.gc.ca).

LKC
LB1775.6 .G814 2003/04
Lignes directrices et
formulaire de mise en
candidature : Prix du
Premier ministre pour
l'excellence dans

DATE DUE
DATE DE RETOUR

CARR McLEAN 38-296

INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA
202638